



**Week end découverte SILURE St Junien**  
**3 et 4 Juillet 2010**

**REGLEMENT**

**Article 1 :**

Tout participant devra posséder obligatoirement le permis de pêche 2010 à jour de timbres fiscaux.  
Action de pêche en bateau et du bord.

Assurance bateau ou responsabilité civile OBLIGATOIRE pour le propriétaire du bateau.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour les participants en bateau.

Le propriétaire doit être en possession des papiers réglementaires habituels de l'embarcation et le permis en fonction de la cylindrée du moteur utilisé.

LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT DE DEMANDER DES JUSTIFICATIFS AUX PARTICIPANTS. L'ORGANISATION ET L'ASSOCIATION DECLINENT TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE NON RESPECT DES MESURES DE SECURITE ET DES LOIS DE LA PECHE.

## ***ACTIONS DE PECHE***

### **Article 2 :**

#### **Matériel :**

Nombre de cannes : 3 maximum par bateau.  
Leurres, appâts légaux, reconnus et autorisés par la législation en vigueur.  
Gaffe interdite.  
Pêche à la traîne interdite.  
Clonck autorisé.  
Corde pour encorder les silures avant mesures.

#### **Prises :**

Tout poisson sera pesé, mesuré, photographié puis remis à l'eau.

### **Article 3 :**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours pour des raisons de sécurité.

### **Article 4 : droit à l'image**

Tous les pêcheurs autorisent les organisateurs à utiliser d'éventuelles photos pour la promotion et les comptes-rendus du week-end.

## ***PLANNING du WEEK END***

### **SAMEDI 03 juillet :**

5H du matin accueil des participants à « pré Raquiaud » (près de l'île de Chaillac)  
6 H30 du matin briefing : réglementation, consignes de sécurité, répartition des pêcheurs sur les différents secteurs.  
7H00 : départ des pêcheurs vers les lieux de pêche, pêche jusqu'au coucher du soleil.  
Le soir : rassemblement des pêcheurs au point de départ et diner en commun.  
(Repas à la charge des pêcheurs et mise à disposition de barbecue)

### **Dimanche 04 juillet :**

5H du matin accueil des participants à « pré Raquiaud » (près de l'île de Chaillac) Café offert  
12h Apéritif offert à « pré Raquiaud »  
6 H30 du matin briefing : réglementation, consignes de sécurité, répartition des pêcheurs sur les différents secteurs.  
7H00 : départ des pêcheurs vers les lieux de pêche. **Arrêt pêche 16h.**

## ***INFORMATIONS***

Un emplacement sera indiqué pour bivouaquer et pour garer les bateaux et les voitures.  
Aucun frais d'inscription n'est demandé pour participer à ce week-end découvert.

